

# AVIS DE CONSULTATION

ouverture de la consultation du public dans le cadre de la procédure de « l'enregistrement » au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Une **consultation du public** (régime de l'enregistrement) sera ouverte du **16 janvier 2017 au 13 février 2017** inclus (soit 4 semaines) dans la commune de LANGUIDIC concernant le projet présenté par la SCEA DE KERAQUE (représentée par M. JEGOUSSE, gérant), dont le siège social est situé au lieu-dit "Keraque" 56440 LANGUIDIC, en vue d'exploiter un élevage porcin devant comporter, après extension, un effectif de 165 reproducteurs, 16 cochettes, 990 porcelets et 1518 porcs à l'engrais soit 2227 animaux équivalents, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de LANGUIDIC aux jours et horaires suivants:

***- du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00***

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 13 février 2017 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de LANGUIDIC
- ou les adresser au préfet (direction départementale des territoires et de la mer SENB/ICPE-loi sur l'eau – 1 allée du Général Le Troadec BP 520 - 56019 Vannes cedex) par lettre,
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr)